



26 juillet 2016 – Paris

Ségolène Royal a annoncé, vendredi 22 juillet, les deux premiers lauréats de l'appel à projets « fermes pilotes d'éoliennes flottantes » de l'ADEME.

Une excellente nouvelle pour la filière éolienne maritime française

France Energie Eolienne tient à féliciter les premiers lauréats de l'appel à projets de fermes pilotes d'éoliennes flottantes, Quadran (Eolmed) et Eolfi-CGN. L'annonce de ces résultats constitue une excellente nouvelle pour la filière éolienne en mer flottante, au sein de laquelle les acteurs industriels français sont particulièrement bien positionnés au niveau mondial, alors que la concurrence reste forte. Ces fermes pilotes pré-commerciales permettront de poser les jalons d'une nouvelle filière industrielle sur le territoire français.

Il y a un an, l'Etat lançait, par le biais de l'ADEME, un appel à projets pour des fermes pilotes pré-commerciales en éolien flottant (entre 3 et 6 éoliennes par projet), marquant ainsi l'ambition française de développer une nouvelle filière innovante et prometteuse à l'export. Désignés par Ségolène Royal, vendredi 22 juillet dernier, les deux premiers lauréats de l'appel à projets pour des fermes commerciales dans l'éolien flottant sont : Quadran, en consortium avec Ideol, Bouygues et Senvion, sur la zone de Gruissan en Méditerranée, avec 4 éoliennes de 6,15 MW ; Eolfi et CGN Europe Energy, en consortium avec DCNS, Vinci et GE, sur la zone de Groix en Bretagne, avec 4 éoliennes de 6 MW.

Une nouvelle filière industrielle française à fort potentiel

« France Energie Eolienne félicite ces acteurs pour leur succès dans cet appel à projets. Le développement des énergies renouvelables en mer est un levier majeur de la transition énergétique et de la croissance verte et bleue », souligne Olivier Perot, président de France Energie Eolienne.

France Energie Eolienne et ses adhérents souhaitent faire de la filière de l'éolien maritime en France un fleuron de l'industrie, exportatrice de savoir-faire. Promesses d'innovations technologiques dans la lutte contre le changement climatique et de créations d'emplois sur le territoire français, les fermes pilotes pré-commerciales de l'éolien flottant devront permettre de faire émerger, en prouvant la viabilité économique et technologique de l'éolien flottant, une nouvelle filière industrielle française, pionnière dans ce domaine. Pour mémoire, la France prévoit, dans le cadre de ses nouveaux objectifs en énergies renouvelables (arrêté PPI / PPE), d'attribuer jusqu'à 2 GW d'éolien offshore flottant à horizon 2023.

Il est à noter que d'autres candidatures déposées dans le cadre de cet appel à projets de l'ADEME sont toujours en cours d'instruction, les prochains lauréats devraient être annoncés à la rentrée par la Ministre de l'Environnement.

À propos de France Énergie Éolienne :

France Energie Eolienne est le porte-parole des professionnels éoliens français. Les membres de FEE ont construit plus de 90% des turbines installées sur le territoire français et en exploitent plus de 85%

Contacts presse :

Agence Comfluence :

Tiffany Allenet

+33 (0)1 40 07 34 25

tiffany.allenet@comfluence.fr

Responsable Communication FEE :

Cynthia Kari

+33 (0)1 42 60 07 41

cynthia.kari@fee.asso.fr

Liens vers les communiqués de presse de Quadran et Eolfi :

- Quadran : http://www.quadran.fr/images/Medias/Communiques/160725_CP-EolMed-Gruissan.pdf
- Eolfi : <http://www.eolfi.com/fr/media/91-eolien-flottant-france-bretagne>